



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gestion des flux migratoires

Question au Gouvernement n° 4767

Texte de la question

GESTION DES FLUX MIGRATOIRES

M. le président. La parole est à Mme Anne-Laure Blin.

Mme Anne-Laure Blin. Monsieur le Premier ministre, la pression migratoire explose dans notre pays, car vous ne maîtrisez tout simplement pas les flux. Depuis 2017, vous avez délivré près de 1,3 million de titres de séjour, soit une augmentation de 36 % par rapport au quinquennat de Nicolas Sarkozy. 2019 est même une année record, avec près de 300 000 titres délivrés et un niveau très élevé de demandes d'asile. En 2021, vous n'avez pas tout à fait battu ce record, mais vous n'en étiez pas loin, puisque quelque 272 000 titres ont été délivrés.

Mais il y a bien pire que cela, monsieur le Premier ministre. Le quinquennat d'Emmanuel Macron s'illustre par un véritable échec de la politique d'éloignement des étrangers. Depuis 2019, le nombre de mesures d'éloignement a été divisé par deux ! En vérité, c'est la même politique que François Hollande.

M. Pierre Cordier. C'était son ministre, d'ailleurs !

Mme Anne-Laure Blin. Vous ne faites pas appliquer les décisions de reconduite à la frontière des étrangers en situation illégale. Le message que vous envoyez est dangereux, non seulement à l'égard des hommes et des femmes en détresse, qui pensent pouvoir être accueillis en France dans des conditions dignes, mais également à l'égard des Français et de la France.

À la campagne, où il y a du bon sens, on sait que l'on ne peut pas accueillir chez soi une personne fragile sans douche, sans chauffage ou sans toit. Eh bien, c'est la même chose pour notre pays, monsieur le Premier ministre ! Votre manque de courage et votre laxisme dans la maîtrise de l'immigration sont coupables et conduisent inéluctablement à une intégration défailante et au développement significatif de la violence. *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

Monsieur le Premier ministre, la France porte en son sein des valeurs de grande humanité, mais quand allez-vous comprendre que les Français ne veulent plus de l'immigration de masse ? *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Madame la députée, j'entends votre intérêt permanent pour les chiffres. Vous en avez cité beaucoup, qui sont totalement faux *(Protestations sur quelques bancs du groupe LR)* et qui ne tiennent pas du tout compte du contexte. C'est par exemple le cas pour les reconduites à la frontière en 2019 : nous arrivions en période de covid – en 2020 – et les frontières n'étaient pas ouvertes.

Mme Stella Dupont. Eh oui !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . Il n'était donc pas possible de faire des reconduites à la frontière. Toujours sur les chiffres, vous avez dit des choses qui sont inexactes, voire fausses. Si vous voulez qu'on parle de chiffres, il y a eu cinq fois moins de visas délivrés au cours des cinq dernières années ; il y a eu aussi 10 % d'éloignements en plus.

M. Loïc Prud'homme. Et vous vous en vantez ?

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . Là aussi, vos chiffres sont inexacts.

Chère madame la députée, j'entends que vous avez une passion pour les chiffres ; moi, j'ai une passion pour les gens, voyez-vous. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*) C'est pour cette raison que j'étais ce matin avec les agents de la direction générale des étrangers en France et la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés. C'est une fierté pour ces agents – comme pour la France – d'accueillir ainsi les Afghans et les Afghanes qui sont persécutés (Mêmes mouvements) et qui, depuis la chute de Kaboul, sont venus en France par milliers.

J'ai réuni des élus locaux,...

M. Maxime Minot. Ah ! Tout va bien, alors !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguéey compris dans des zones rurales, comme vous le dites : ils sont tout à fait partants pour accueillir ces réfugiés afghans et ces réfugiées afghanes,...

M. Pierre Cordier. Il ne faut pas tout mélanger, madame la ministre !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguéed'autant que certains d'entre eux sont médecins ou soignants et arrivent dans des déserts médicaux. Notre politique n'est pas guidée par les chiffres, mais par un devoir d'humanité. Contrairement à vous, nous regardons les étrangers pour ce qu'ils font et pas pour ce qu'ils sont. (*Mme Michèle Peyron applaudit.*) Nous ne considérons pas que des personnes immigrées sont mauvaises par nature parce qu'elles sont immigrées.

M. Maxime Minot. Ce n'est pas ce qu'elle a dit !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . Vous avez oublié un chiffre : celui des naturalisations, qui est en augmentation, et j'en suis fière. Savez-vous pourquoi ? Parce que nous avons décidé de naturaliser tous les travailleurs covid de la première ligne de nationalité étrangère – des nounous, des vendeurs, des livreurs, des agents de sécurité, des soignants, des médecins, qui ont permis au pays de tenir pendant le confinement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Pierre Cordier. Démago !

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée . Sans les immigrés, le pays n'aurait pas tenu. (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. La parole est à Mme Anne-Laure Blin.

Mme Anne-Laure Blin. Madame la ministre déléguée, vous devriez être un peu plus compatissante à l'égard des femmes qui se battent pour ne pas porter le voile (*Exclamations sur les bancs du groupe FI et sur plusieurs bancs du groupe LaREM*), alors que les députés de la majorité En marche ont validé hier le port du hijab dans les enceintes sportives.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Laure Blin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4767

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 février 2022](#)